6 novembre 2012 **12.391**

Question Silvia Locatelli

Tourmente au service de l'emploi?

Les 25 et 26 octobre dernier, c'est en lisant la presse que la population, ses représentants au Grand Conseil ont pu découvrir ce qui semble être une nouvelle période de tourmente au sein d'un service déjà passablement éprouvé: le service de l'emploi. Alors que celui-ci semblait se remettre péniblement des "affaires" qui l'ont traversé en début de législature, on apprend que plusieurs collaborateurs seraient en arrêt, que des mutations en nombre auraient été demandées et que la cheffe appliquerait des méthodes de gestion qui divisent, voire crispent.

Nous demandons donc au Conseil d'Etat de nous répondre sur les éléments suivants:

- Combien de collaborateurs-trices du service de l'emploi sont actuellement à l'arrêt?
- Est-il vrai que de nombreux-ses collaborateurs-trices ont demandé leur mutation?
- En quoi consiste le "suivi" de la situation évoqué dans le communiqué du 1er novembre?
- Quelles mesures prévoit le Conseil d'Etat pour stabiliser la situation?

Cosignataires: T. Huguenin-Elie, M. Béguelin et J.-P. Cattin.